

## **BALADES ACOUSTIQUES**

Compte-rendu réunion plénière du 16 février 2022

Excusés : Jean-Luc, Sonia, Chantal B., Jean-René, Nano, Celine, Alex, Frantz, Eve, Christel, Jane, Françoise, Peter,

Présents : Stéphane, Dominique, Olivier, Stéphanie & Jérôme, Chantal & Denis P, Pat, Claude, Geneviève, Marie-Françoise, Paméla, Nicole, Jean-François B., Myriam, Karen et Lionel

Début séance 20h15 :

- **Accueil des nouveaux membres** : Karen & Lionel Favre-Victoire
- **Le règlement de la fédération** « Saint-Paul en fête » avait été envoyé aux membres, il y a 15 jours afin de le lire et voir s'il y a d'éventuelles questions. Relecture faite par Stéphane. Aucune remarque n'a été faite. Une réunion est prévue avant chaque manifestation. L'AG est prévue tous les mois de mars. Stéphane souhaiterait la présence d'au moins 2 membres des balades lors de ces réunions.
- **Loto** : Au vu de la date tardive du loto, les lots offerts par les stations de ski (cours et forfaits) ne seront plus valables et ne peuvent être reportés à l'an prochain. Afin de ne pas les perdre, il a été proposé de les donner au secours populaire.  
Denis a réservé la salle et va s'occuper du débit de boissons en mairie.  
Pat va s'occuper de la commande de Cerdon (6 cartons).  
Au vu de la crise sanitaire, il est envisagé de ne prendre que des verres à usage unique pour l'instant. Revoir le stock de verres plastique, afin de les écouler. (Il reste environ 100 flûtes chez Pat.)  
Les cartons et les affiches ont été distribués aux membres présents. Les cartons seront déposés dans les points de vente dès le 7 mars. Les affiches seront à poser un peu avant cette date.
- **Balades en scène** : aura lieu le 23 juillet 2022.  
1<sup>ère</sup> partie : Roy'z  
2<sup>ème</sup> partie : Linda Lemay  
3<sup>ème</sup> partie : Tribute Sting/Police  
Pat signale qu'il n'a pas encore reçu le contrat pour Linda Lemay, mais qu'il a un accord oral et un mail de confirmation. Il les a appelés il y a une semaine, le contrat devrait arriver dans le courant de la semaine prochaine. Dans le cas contraire, **Patrick** les relancera.  
Denis s'occupe de la demande de débit de boissons en mairie.
- **Balades acoustiques** : Stéphane demande à ce que les propositions de musiciens soient faites avant la fin du mois d'octobre de l'année précédente, pour une raison d'organisation.  
Il est expliqué aux nouveaux membres le déroulement du week-end (collation avant départ, pot de l'amitié)

Samedi 16 juillet 2022 :

- 1 - Trio de cors des Alpes
- 2 - Magic malik fanfare XP**
- 3 - Sextet : « Pierre & le loup »
- 4- Jean-Patrick Vial. Guitare Variété Rock

Dimanche 17 juillet 2022 :

- 1 - Duo violon/accordéon avec William Garcin (Jazz manouche)
- 2 - Magic malik fanfare XP
- 3 - Flûte Celtique avec Christophe Igrand
- 4 - Concert de fermeture des balades : Two off (standard rock)

Les cachets s'élèvent à 5000 € avec un défraiement de 800 €

Les repérages sont faits : 2 parcours autour du lac de Vallon. Un parcours difficile le samedi, un parcours plus facile le dimanche.

3 accompagnateurs de Bellevaux sont disponibles pour le moment. Le tarif des accompagnateurs a été augmenté. Le tarif a été fixé à 170 € (au lieu de 155 €)

Le maire de Bellevaux est enthousiaste à l'idée d'accueillir les balades.

La municipalité prête un chapiteau en cas de pluie. L'Office du tourisme de Bellevaux sera un point de vente.

Dominique se propose de faire un petit texte pour la gazette, afin de présenter les groupes.

- **Sponsors** : Stéphane a fait un courrier type à envoyer. Il faudra y joindre la carte de visite de la personne ou de la société concernée. Il va envoyer à tous les membres, la liste des sponsors afin de les recontacter, mais aussi pour en trouver d'autre. Le montant minimum est de 90 €. Les réponses sont attendues avant fin mars par Watts-App.
- **Billetterie** : Pam va contacter la FNAC et Cultura pour leur demander s'ils peuvent afficher les concerts, et donner les conditions de vente. Ouverture d'un compte « Hello Asso ». Droits donnés aux trésorières. Un QR code sera fait pour chaque balade et concert. Une application pour flasher les codes est disponible sur cette application.

Prix vente : 25 € billet concert en prévente, 35 € jour concert / 40 € concert-balade 1 jour / 55 € concert-balade 2 jours / 20 € balade 1 jour / 10 € balade 7-12 ans

- **Joëlette** : la commission balade doit voir avec Laurent Pauthier pour les contacts.
- **Bouchons d'oreilles** : Olivier va voir avec la MAL pour s'en procurer.
- **Commissions** : Elles sont présentées aux nouveaux membres. Lionnel rejoint l'équipe matériel et Geneviève, celle du bar-restauration.  
Commission-matériel : Olivier attend une réponse pour une équipe de 4 électriciens (bénévoles). Pat annonce que l'acompte de 2028 € pour la scène est perdu, mais qu'une remise sera faite sur la facture de cette année en compensation.  
Commission bar-restauration : revoir l'idée des food-trucks, faire des pizzas (si prêt d'un local) ?, saucisses/frites, crêpes,...
- **Bénévoles** : **Christian JEAN**.....aurait besoin de bénévoles pour le 22 mai (**équipes de 2 personnes qui seront disposées sur les intersections et rond-points**).  
Il donnerait en retour des bénévoles pour les balades en scène. L'idée de cet échange a plu à l'ensemble des membres. Un tableau sera mis en place prochainement

A St Paul, le 18 /02/2022

Pour les Balades Acoustiques

**Myriam**

Secrétaire adjointe